

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 26 janvier 2022 à 18h en visioconférence pour des raisons exceptionnelles dues à la COVID-19. Conformément au Code municipal sont présents madame le maire Hélène Boulanger, mesdames les conseillères France Cloutier, Isabelle Plante, Shawna Doucet et Marie-Pierre Gagnon, formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et greffier-trésorier, et Madame Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe sont également présents. Madame Lafleur agit à titre de greffière.

1.0 Ouverture de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022

Madame le maire, Hélène Boulanger, ouvre la séance extraordinaire du conseil du 26 janvier 2022 à 18 h après constatation du quorum.

2.0 Signification de l'avis de convocation

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire de ce 26 janvier 2022 à 19 h conformément à l'article 153, 2^e alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 12^e jour du mois de janvier 2022. Un avis public annonçant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2022 et du programme d'immobilisation 2022-2023-2024 a été affiché le même jour.

Ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022 et constatation du quorum
2. Signification de l'avis de convocation
3. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022;
4. Approbation des prévisions budgétaires pour 2022
5. Approbation du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance extraordinaire.

3.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Marie-Pierre Gagnon et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022 à 18h tel que transmis par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

Résolution 2022-01-26-3.0

4.0 Approbation des prévisions budgétaires pour 2022

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame France Cloutier et résolu unanimement d'approuver, tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022.

Résolution 2022-01-26-4.0

Voir tableau des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022
Ci-dessous, à savoir :

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2022 ILE D'ANTICOSTI	
REVENUS	2022
Taxes générales	506 188 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	200 000 \$
Paievements tenant lieux de taxes	312 828 \$
Transferts	657 792 \$
Imposition de droits	4 000 \$
Autres revenus	56 366 \$
TOTAL REVENUS	1 737 174 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	603 593 \$
Sécurité publique	91 100 \$
Transport	429 845 \$
Hygiène de milieu	212 733 \$
Santé et bien-être	38 020 \$
Aménagement, urbanisme et développement	210 796 \$
Loisirs et culture	169 793 \$
Frais de financement	15 138 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 771 018 \$
CONCILIATION	
Financement	
Financement	- \$
Remboursement de la dette à long terme	17 400 \$
Affectations	
Activités d'investissement	18 000 \$
Affectations	(69 244) \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	(33 844) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	1 737 174 \$

5.0 Approbation du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'approuver, tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim le programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

Résolution 2022-01-26-5.0

Voir tableau des dépenses en immobilisations pour les exercices financiers

2022-2023-2024

Ci-dessous, à savoir :

Programme triennal d'immobilisation

	2022	2023	2024
PROJETS INVESTISSEMENTS	MONTANT	MONTANT	MONTANT
Mise aux normes et agrandissement du LEET	250 000.00 \$		
Musée / Presbytère	107 000.00 \$		
Maison - 3 rue du Couvent	20 000.00 \$		
Maison - 4 Rue des Eudistes	150 000.00 \$		
Ameublement - Appartements municipaux	50 000.00 \$		
Sentier et parc - Canal St-Georges	55 400.00 \$		
Construction d'une Station eau potable	4 000 000.00 \$		
Construction d'un Bureau municipal	4 111 000.00 \$		
Barrage St-Georges - Mise aux normes	215 000.00 \$		
Remorque	7 500.00 \$		
Extracteur de fumée	4 000.00 \$		
Laveuse/sécheuse	4 000.00 \$		
Fendeuse	2 500.00 \$		
Prolongement aqueduc – quartier industriel		500 000.00 \$	
Centre de Tri-Ressourcerie		150 000.00 \$	
Garage municipal et caserne		4 170 000.00 \$	
Réseau égouts			3 500 000.00 \$
Centre communautaire			3 370 000.00 \$
TOTAL	8 976 400.00 \$	4 820 000.00 \$	6 870 000.00 \$

6.0 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

7.0 Clôture de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022

Il est proposé par madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par madame France Cloutier et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du 26 janvier 2022.

Résolution 2022-01-26-7.0

Levée de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame le Maire, Hélène Boulanger, lève la séance extraordinaire de ce 26 janvier 2022 à 18 h 12.

Hélène Boulanger,
Madame le Maire

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe